

**DELIBERATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**n° 2017-17 du 8 septembre 2017**

\*\*\*\*\*

**Objet : Remplacement de portes de la salle polyvalente.**

\*\*\*\*\*

L'an deux mil dix sept, le 8 septembre, le Conseil Municipal de la commune de **SAINT PRIEST LIGOURE (Haute Vienne)**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur DELOMENIE Bernard, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 août 2017.

Nombre de conseillers municipaux :

en exercice : 14      présents : 9      votants : 9

**PRESENTS** : Mmes et MM. : DELOMENIE. COSTA. BUREAU. FOURVEL. CUILLERDIER. LEBRAUD. BORIE. BAZUEL. GIBERT.

**ABSENTS (excusés)** : Mmes et MM. : DANGLA GENDREAU. BESOGNE. BLANCHER. PASCOT. RACAPE.

Monsieur Guy COSTA a été élu secrétaire.

\*\*\*\*\*

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la toiture de la salle polyvalente a été refaite en 2014, puis les années suivantes des travaux de peinture à l'intérieur et de restauration de la scène. Ces deux dernières années, ce sont les extérieurs qui ont fait l'objet d'un aménagement paysager. Il y aurait lieu maintenant de remplacer 4 portes en bois en mauvais état par des portes en aluminium, plus chères, mais plus résistantes et plus faciles à entretenir. Pour cela, il présente à l'assemblée un devis demandé à cet effet, dont le montant s'élève à : 7 999,00 € H.T., soit : 9 598,80 € T.T.C.

Cet exposé entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- Décide le remplacement de 4 portes en bois de la salle polyvalente par des portes en aluminium ;
- Sollicite pour ces travaux d'un montant estimé à 7 999,00 € H.T. une subvention du Conseil Départemental au titre du programme 2018 ;
- Dit que la somme restant à la charge de la commune sera financée sur ses fonds libres ;
- Donne tous pouvoirs au Maire pour effectuer toutes les démarches et signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ce projet.

Fait et délibéré en Mairie,  
les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,



B. DELOMENIE.